

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 29/06/16

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20160620-lmc193198-DE-1-1

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du lundi 20 juin 2016

POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31, L.2311-5, et L.3312-2 à 6 ;

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son article 44 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M 52 et M 22 ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu le budget primitif, le budget supplémentaire et la décision modificative de 2015 du budget principal et de ses budgets annexes ;

Vu les comptes de gestion 2015 présentés par Madame le Payeur Départemental ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Sa Commission des Finances, des Affaires européennes et générales entendue ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1^{er} : Les comptes de gestion 2015 du budget principal du Département, des budgets annexes présentés par Madame le Payeur départemental, dont les écritures sont conformes à celles constatées au sein des comptes administratifs, sont approuvés.

Article 2 : Les résultats du compte administratif 2015 du budget principal du département des Yvelines sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement**Recettes :**

Recettes prévues	1 130 194 575,32 €
Titres émis	1 087 963 590,59 €

Dépenses :

Crédits ouverts	1 130 194 575,32 €
Mandats émis	1 098 182 898,19 €

<u>Balance :</u>	
Recettes	1 087 963 590,59 €
Dépenses	1 098 182 898,19 €
Résultat de l'exercice 2015	-10 219 307,60 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	49 981 851,07 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	39 762 543,47 €
Solde des restes à réaliser	-3 143 839,27 €

Section d'investissement

<u>Recettes :</u>	
Recettes prévues	413 807 678,78 €
Titres émis	282 459 361,63 €

<u>Dépenses :</u>	
Crédits ouverts	413 807 678,78 €
Mandats émis	262 569 884,89 €

<u>Balance :</u>	
Recettes	282 459 361,63 €
Dépenses	262 569 884,89 €

Résultat de l'exercice 2015	19 889 476,74 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	-32 213 050,89 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	-12 323 574,15 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015	-12 323 574,15 €
Solde des restes à réaliser	-5 385 949,60 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	-17 709 523,75 €

Article 3 : L'excédent de la section de fonctionnement de **39 762 543,47 €** est affecté à hauteur de **17 709 523,75 €** au besoin de financement de la section d'investissement. Le solde de **22 053 019,72 €** ainsi que les restes à réaliser seront reportés en section de fonctionnement. Le déficit d'investissement de **12 323 574,15 €** ainsi que les restes à réaliser seront reportés au budget supplémentaire 2016.

Article 4 : Les résultats du compte administratif 2015 du budget annexe de **l'Institut de Formation Sociale des Yvelines** sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	1 347 282,00 €
Titres émis	1 200 628,30 €

Dépenses :

Crédits ouverts	1 347 282,00 €
Mandats émis	1 067 683,88 €

Balance :

Recettes	1 200 628,30 €
Dépenses	1 067 683,88 €

Résultat de l'exercice 2015	132 944,42 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	-14 629,57 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	118 294,85 €

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	25 622,10 €
Titres émis	2 241,00 €

Dépenses :

Crédits ouverts	25 622,10 €
Mandats émis	3 453,86 €

Balance :

Recettes	2 241,00 €
Dépenses	3 453,86 €

Résultat de l'exercice 2015	-1 212,86 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	23 296,10 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	22 083,24 €

Article 5 : L'excédent de fonctionnement d'un montant de **118 294,85 €**, l'excédent de la section d'investissement d'un montant de **22 083,24 €**, seront reportés au budget supplémentaire 2016.

Article 6 : Les résultats du compte administratif 2015 du budget annexe du **Musée Départemental Maurice DENIS** sont arrêtés ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	1 665 271,21 €
Titres émis	1 476 327,50 €

Dépenses :

Crédits ouverts	1 665 271,21 €
Mandats émis	1 330 786,35 €

Balance :

Recettes	1 476 327,50 €
Dépenses	1 330 786,35 €

Résultat de l'exercice 2015	145 541,15 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	9 894,54 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	155 435,69 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015	155 435,69 €
Solde des restes à réaliser	-3 027,23 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	152 408,46 €

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	188 538,59 €
Titres émis	30 644,04 €

Dépenses :

Crédits ouverts	188 538,59 €
Mandats émis	100 387,10 €

Balance :

Recettes	30 644,04 €
Dépenses	100 387,10 €

Résultat de l'exercice 2015	-69 743,06 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	-43 916,88 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	-113 659,94 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015	-113 659,94 €
Solde des restes à réaliser	-38 748,52 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	-152 408,46 €

Article 7 : L'excédent de fonctionnement 2015 de **155 435,69 €** est affecté à hauteur de 152 408,46 € au besoin de financement de la section d'investissement, et le reliquat de 3 027,23 euros Le déficit

d'investissement d'un montant de **113 659,94 €**, ainsi que les restes à réaliser seront reportés au budget supplémentaire 2016.

Article 8 : Les résultats du compte administratif 2015 du budget annexe du **Centre Maternel PORCHEFONTAINE** sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	4 320 571,15 €
Titres émis	4 202 254,97 €

Dépenses :

Crédits ouverts	4 320 571,15 €
Mandats émis	4 200 500,60 €

Balance :

Recettes	4 202 254,97 €
Dépenses	4 200 500,60 €

Résultat de l'exercice 2015 1 754,37 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2014 3 074,15 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015 **4 828,52 €**

Résultat cumulé au 31 décembre 2015 4 828,52 €

Solde des restes à réaliser -4 828,52 €

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	148 358,71 €
Titres émis	84 546,75 €

Dépenses :

Crédits ouverts	148 358,71 €
Mandats émis	32 059,53 €

Balance :

Recettes	84 546,75 €
Dépenses	32 059,53 €

Résultat de l'exercice 2015 52 487,22 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2014 51 199,71 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015 **103 686,93 €**

Article

9 : L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de **4 828,52 €** sera reporté au budget supplémentaire 2016 en couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement qui s'élèvent à 4 828,52 €.

Article 10 : L'excédent de la section d'investissement d'un montant de **103 686,93 €** sera reporté au budget supplémentaire 2016.

Article 11 : Les résultats du compte administratif 2015 du budget annexe de la **MAISON DE L'ENFANCE DES YVELINES** sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	8 548 600,93 €
Titres émis	7 557 451,20 €

Dépenses :

Crédits ouverts	8 548 600,93 €
Mandats émis	7 552 870,20 €

Balance :

Recettes	7 557 451,20 €
Dépenses	7 552 870,20 €

Résultat de l'exercice 2015	4 581,00 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	7 919,93 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	12 500,93 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015	12 500,93 €
Solde des restes à réaliser	4 581,00 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015	7 919,93 €
--	-------------------

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	346 058,18 €
Titres émis	106 919,49 €

Dépenses :

Crédits ouverts	346 058,18 €
Mandats émis	174 979,49 €

Balance :

Recettes	106 919,49 €
Dépenses	174 979,49 €

Résultat de l'exercice 2015	-68 060,00 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	2552 012,18 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	183 952,18 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015	183 952,18 €
Solde des restes à réaliser	4 789,20 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2015 **187 082,91 €**

Article 12 : L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de **12 500,93 €** sera reporté au budget supplémentaire 2016 en couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement qui s'élèvent à 4 581,00 €, le reliquat d'un montant de **7 919,93** euros sera inscrit en reports à nouveau au budget supplémentaire 2016.

Article 13 : L'excédent de la section d'investissement d'un montant de **183 952,18 €** sera reporté au budget supplémentaire 2016 en couverture des restes à réaliser qui s'élèvent à 4 789,20 €.

Article 14 : Les résultats du compte administratif 2015 du budget annexe **TRES HAUT DEBIT** sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	200 000,00 €
Titres émis	7 000,00 €

Dépenses :

Crédits ouverts	200 000,00 €
Mandats émis	7 000,00 €

Balance :

Recettes	7 000,00 €
Dépenses	7 000,00 €

Résultat de l'exercice 2015 **0,00 €**

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	8 403 442,00 €
Titres émis	26 479,00 €

Dépenses :

Crédits ouverts	8 403 442,00 €
Mandats émis	13 239,50 €

Balance :

Recettes	26 479,00 €
Dépenses	13 239,50 €

Résultat de l'exercice 2015 **13 239,50 €**

Article 15 : L'excédent de la section d'investissement d'un montant de **13 239,50 €** sera reporté au budget supplémentaire